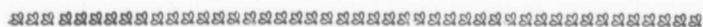




La Sainte Messe

Au point de vue historique, liturgique
et mystique



I PARTIE — PRÉLIMINAIRES

B. Le Ministre

(Suite.)

3) LE PRÊTRE ! Dans le rite du sacre épiscopal nous ne voyons pas qu'on donne à nouveau à l'élu le pouvoir d'offrir le Saint Sacrifice : on ne fait même aucune allusion à la Sainte Messe, sauf lorsqu'on lui donne le pouvoir de consacrer et de conférer tous les saints ordres : ce qui est indirect. Dans l'ordination sacerdotale, la majeure partie du rit consécatoire roule sur le Saint Sacrifice : car là le diacre devient sacrificateur selon le rit de Melchisédech. De là ces graves paroles au commencement : " Connais bien, ô mon très cher, ce que tu fais, imite ce que tu touches : car célébrant " le mystère de la mort du Seigneur, tu dois mortifier tes membres et les préserver des vices et concupiscences. " Vient l'imposition des mains du Pontife sur l'ordinand pendant une longue préface, l'imposition de l'étole croisée sur la poitrine (non pendante de haut en bas, comme l'évêque la porte) et de la chasuble pliée *symbole de charité*. Le *Veni, Creator* dit, le Pontife oint avec l'huile sainte des catéchumènes (non avec le Saint Chrême comme pour l'évêque) les pouces et index des deux mains du nouveau prêtre (et non les deux mains complètes comme pour l'Evêque) : c'est avec ces deux doigts seulement